



Cégep de la Gaspésie
et des Îles

*Plan de la
réussite, de la
persévérance
scolaire et de
diplomation*

2018-
2023

Recommandé par la commission des études le 7 mars 2018.
Adopté par le conseil d'administration le 20 mars 2018.

Table des matières

Mot du directeur des études.....	3
Processus d'élaboration	4
Évaluation du plan 2012-2016.....	5
L'orientation stratégique n° 2 de la planification stratégique : Augmenter le taux de diplomation	6
Mission, vision et valeurs du Cégep de la Gaspésie et des Îles.....	6
Axe de développement stratégique et enjeu.....	6
Les principes.....	6
Les indicateurs de suivis.....	8
INDICATEURS DE RÉUSSITE	10
ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION RETENUS.....	12
Mise en œuvre et suivi du Plan	15

Annexes

Annexe 1 : Définitions

Annexe 2 : Profil TIC des étudiants et étudiantes du collégial

Annexe 3 : Synthèse du plan d'action de trois ans du dossier de la valorisation de la langue

Annexe 4 : Données de réussite du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour la période 2017-2022

Annexe 5 : Résultats de la consultation réalisée par le comité S024 à l'hiver 2017

Annexe 6 : Résumé du *Plan de la réussite 2012-2016*

Annexe 7 : Éléments de contexte spécifiques à la réussite

Annexe 8 : Tableau synthèse de la *Politique de la réussite éducative*

Mot du directeur des études

Voilà venu le temps de poser les jalons des nouvelles orientations de notre plan de la réussite pour les cinq prochaines années. Le *Plan de la réussite, de la persévérance scolaire et de diplomation 2018-2023* s'intègre pleinement dans la planification stratégique du collège et s'appuie sur les plus récents développements de la recherche. En plus de valoriser les réussites au sens large, ce plan met de l'avant l'importance de soutenir les compétences fondamentales de tous et toutes, de même que l'engagement de chaque étudiant et étudiante dans sa réussite scolaire et éducative, mais aussi l'engagement soutenu de la communauté.

En guise d'introduction au plan, qui sera déployé entre 2018 et 2023, rappelons que l'intention du projet éducatif élaboré en 1998 est plus que jamais d'actualité :

« Nous annonçons donc ici ouvertement, comme institution d'enseignement supérieur, que nous voulons nous centrer sur le développement intégral de l'étudiant. Nous témoignons ainsi de notre très grande préoccupation pour une formation qui dépasse l'acquisition de connaissances ou le développement d'habiletés professionnelles. Le CGÎ vise, bien sûr, à instruire l'étudiant, à favoriser son apprentissage académique, à le préparer pour la poursuite d'études supérieures, ainsi que pour le marché du travail. Nous considérons cependant que cela n'est pas suffisant. La société dans laquelle nous vivons et que nous contribuons à construire a besoin de personnes équilibrées, responsables, actives, créatives, ouvertes à la culture, capables d'esprit critique et capables de se prendre en main face aux petites et grandes exigences de la vie. Nous visons donc à former des personnes en harmonie avec elles-mêmes, avec autrui et avec l'environnement sur les plans intellectuel, social, affectif, moral et psychomoteur, qui sont capables de participer activement à la vie en société et de se réaliser pleinement, soit comme citoyens, travailleurs ou autrement. »

Le cinquième plan de la réussite s'inscrit dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, dont cette vision décrite dans le projet éducatif de 1998, tout en déterminant de nouvelles orientations d'action. Les pratiques et les actions mises en œuvre dans l'esprit de ce projet éducatif par les différents intervenants et intervenantes du collège au fil des années ont fait leurs preuves et doivent se poursuivre. Le plan actuel vise à rediriger les efforts et à renouveler l'enthousiasme et la passion pour la réussite déjà démontrés par la communauté collégiale. Visons un plan plus intégré, représentatif du rôle du personnel enseignant et de l'interaction entre les services, les campus et les corps d'emploi, tout en s'adaptant aux réalités en constante évolution auxquelles une institution d'enseignement supérieur doit faire face.



Louis Bujold
Directeur des études

Processus d'élaboration

L'élaboration du *Plan de la réussite, de la persévérance scolaire et de la diplomation* s'inscrit dans l'exercice de planification stratégique 2018-2023 du Cégep de la Gaspésie et des Îles. La Direction des études agit à titre de maître d'œuvre pour coordonner les travaux. Les principales étapes d'élaboration sont les suivantes :

10 octobre 2016	Approbation du processus d'élaboration du plan par la commission des études.
Automne 2016	Bilan de la mise en œuvre du plan 2012-2016 et discussion à propos des orientations à donner au prochain plan de la réussite auprès des instances suivantes : commission des études, associations étudiantes, comités locaux de la réussite et/ou des assemblées de coordonnateurs et coordonnatrices, comité de direction, Groupe Collegia.
Hiver 2017	Consultation des départements par le biais du comité S024 ¹ .
Février et mars 2017	Rédaction et élaboration du document initial pour consultation.
5 avril 2017	Groupe de discussion dans le cadre de la planification stratégique.
12 avril 2017	Approbation du document devant être soumis à la consultation par la commission des études.
Mai 2017	Dépôt des recommandations du comité S024 à la Direction des études et ajustements du Plan.
Mai et juin 2017	Journées pédagogiques portant sur la réussite.
Mai à octobre 2017	Consultation générale dans le cadre de la planification stratégique.
Novembre 2017	Mise à jour du document.
Janvier 2018	Dépôt à la commission des études.
Février 2018	Ajustements finaux et révision linguistique.
Mars 2018	Présentation pour approbation finale du document à la commission des études et au conseil d'administration.
Hiver 2018	Diffusion et implantation.
Annuellement	Bilan annuel par la Direction des études et ajustements du plan d'action.

¹ Comité ad hoc d'enseignants et d'enseignantes mis en place à l'hiver 2014 afin de faire des recommandations à la Direction des études quant aux priorités d'utilisation des sommes de l'annexe S024/S051.

Évaluation du plan 2012-2016²

Le *Plan de la réussite 2012-2016* a fait l'objet d'une évaluation par les différentes instances du collège et elle s'est avérée, somme toute, assez positive. Ce dernier plan était à la fois ambitieux et complet. Il contenait un grand nombre d'actions, mais les objectifs étaient clairs et les rôles et responsabilités de chacun et chacune étaient bien définis. L'évaluation du plan 2012-2016 a permis de mettre en lumière un point important, celui de la vision d'une réussite éducative large (et non seulement scolaire) et affirmée. Cette vision rejoint le projet éducatif du Cégep et semble toujours faire consensus aujourd'hui.

Parmi les constats généraux recueillis, il est important de mentionner que le contexte démographique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et son impact sur le nombre de demandes d'admission dans nos programmes ont imposé au Cégep de soutenir de façon significative l'enjeu n° 1 du plan stratégique (*des étudiants dans nos cours*). De plus, les compressions budgétaires des dernières années ont nécessairement eu des incidences sur les services offerts. Bien que rien ne soit gagné sur le plan du maintien du nombre d'admissions, les réinvestissements annoncés en 2016-2017 (par l'entremise d'annexes budgétaires spécifiques) en lien avec la réussite auront un impact significatif sur le prochain plan de la réussite.

Tel que mentionné précédemment, le *Plan de la réussite 2012-2016* contenait beaucoup d'actions, lesquelles étaient articulées autour de trois axes : valoriser, agir rapidement et favoriser l'engagement. On retrouve toujours un consensus certain autour des grands axes et de la plupart des actions. Toutefois, il a été mentionné fréquemment que malgré le fait que le corps professoral soit au cœur de la réussite, le dernier plan abordait peu ce thème. Une attention particulière est portée à cet aspect dans le présent plan. Il convient aussi de noter l'approche innovante du campus des Îles, dont les retombées positives inspirent plusieurs actions dans le présent plan.

Par ailleurs, un des commentaires fréquemment émis dans le cadre de la consultation est la difficulté d'évaluer les résultats du plan et l'impact des actions sur les cibles atteintes. Il existe peu d'outils pour mesurer l'aspect qualitatif de la réussite. Le Cégep s'était doté de cibles institutionnelles, mais comment évaluer concrètement l'impact d'une action en particulier sur la réussite? Par ailleurs, la compilation de statistiques et de mesures d'évaluation implique temps et énergie. Il est toujours possible de considérer que, globalement, bien que les cibles ne soient pas toujours atteintes, les résultats sont bons. De façon générale, les taux de réussite du Cégep de la Gaspésie et des Îles se maintiennent au-delà des taux de l'ensemble du réseau, alors que la moyenne au secondaire des étudiants et étudiantes que nous accueillons est plus faible que celle du réseau.

Cela dit, le Plan a permis d'avancer dans la description des rôles et des responsabilités, dans la collaboration intercampus ainsi que dans le développement d'une vision institutionnelle, et ce, malgré la complexité de notre organisation. De plus, bien que tous travaillent directement ou indirectement à la réussite des étudiants et étudiantes, peu de ressources ont été spécifiquement allouées à la mise en œuvre du plan et à son suivi régulier. Les responsabilités étaient réparties entre plusieurs personnes et services, ce qui complexifiait le suivi et la concrétisation de certaines actions dans tous les campus. Une réflexion sur les ressources à investir et les conditions de mise en œuvre est donc nécessaire. Aussi, une attention particulière doit être portée aux étudiants et étudiantes de la formation continue, qui représentent des réalités particulières qui posent leurs propres défis de réussite.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'évaluation du plan précédant, l'expérience qui en ressort et les réflexions suscitées par cette démarche servent à poser de solides bases au présent plan de la réussite, de la persévérance scolaire et de la diplomation pour les cinq prochaines années.

² Les résultats 2012-2016 et un résumé du dernier plan de la réussite sont présentés en annexes 4 et 6.

L'orientation stratégique n° 2 de la planification stratégique : Augmenter le taux de diplomation

Mission, vision et valeurs du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Le *Plan de la réussite, de la persévérance scolaire et de la diplomation 2018-2023* s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique globale du Cégep de la Gaspésie et des Îles et donc dans la mission, la vision et les valeurs de l'institution. Le plan de la réussite soutient la mission du Cégep d'assurer l'accessibilité aux études supérieures et à certains programmes professionnels. Les mesures de réussite renforcent la capacité du Cégep à soutenir les étudiants et étudiantes de tous ses programmes à persévérer et se voir diplômer.

Dans le même esprit que le projet éducatif de 1998, le Plan vise à « favoriser le développement intégral et l'engagement citoyen de ses étudiants et étudiantes, cultiver le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, l'esprit critique et surtout, l'envie de réussir », comme défini en tant qu'élément de vision du Collège³. Le Plan se veut en cohérence avec les valeurs du Collège, soit le respect, l'équité, la collaboration, l'intégrité et l'engagement.

Axe de développement stratégique et enjeu

Dans le contexte d'une nouvelle planification stratégique, la deuxième orientation demeure celle en lien avec la réussite des étudiants et étudiantes. L'orientation stratégique du présent *Plan de la réussite, de la persévérance scolaire et de la diplomation* est donc l'augmentation du taux de diplomation. L'enjeu est de soutenir la réussite éducative et la persévérance scolaire par des mesures adaptées aux besoins des étudiants et des étudiantes afin d'augmenter leur diplomation, tout en veillant à ce que leur passage au collégial soit une expérience unique, riche et stimulante. Par ses orientations, le Cégep de la Gaspésie et des Îles se positionne comme un établissement supérieur de premier plan.

Les objectifs généraux pour soutenir cette orientation sont les suivants :

1. Valoriser la réussite, la persévérance scolaire, l'engagement et la diplomation.
2. Favoriser l'engagement de chacun et chacune dans la réussite éducative.
3. Soutenir le développement des compétences fondamentales de tous les étudiants et étudiantes
4. Soutenir de façon particulière les étudiants et étudiantes ayant des besoins spécifiques.

Les principes

Les axes d'intervention retenus (*valorisation, engagement et soutien*) reposent sur les principes suivants :

▪ La valorisation des efforts de tous et toutes

Le Cégep souhaite mettre en place des actions qui sensibilisent les membres de la communauté aux enjeux de la réussite et qui font la promotion de différents projets ou mesures liées à la réussite. Ainsi, la création d'un discours commun qui facilite la mobilisation et l'engagement de tous et chacun est favorisé. Ces actions visent aussi à encourager le maintien d'un effort constant malgré les difficultés rencontrées.

³ Disponible sur le site Web du Collège (www.cegepgim.ca)

- **L'engagement comme facteur de réussite scolaire et éducative**

Les étudiants et étudiantes sont les premiers responsables de leur réussite. Ils peuvent, comme plusieurs, changer d'orientation professionnelle, faire face à des échecs scolaires ou abandonner certains projets en cours de route. Toutefois, ils doivent utiliser les moyens mis à leur disposition pour faire face à ces défis et ainsi transformer leur passage au collégial en une expérience enrichissante et concluante. Des actions seront menées auprès des étudiants et étudiantes afin de favoriser leur engagement personnel dans leurs projets. À cet égard, le Cégep reconnaît que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut être une source de motivation et d'engagement pour tous.

Si les étudiants et étudiantes sont d'abord responsables de leur succès, c'est toute la communauté qui doit agir en soutien. Les enseignants et enseignantes sont des intervenants majeurs par la relation pédagogique qu'ils développent et dans les efforts qu'ils déploient pour offrir une formation de haut niveau. La quête de la réussite dépasse toutefois les murs de la classe. Grâce à la qualité de ses services et à son souci de répondre aux besoins de ses étudiants et étudiantes, l'ensemble de la communauté collégiale développe un milieu éducatif stimulant. Elle leur permet d'accéder à leur réussite non seulement scolaire, mais aussi éducative. L'engagement s'étend aussi à la communauté en général, puisqu'il est reconnu que les employeurs, les parents et les autres institutions ont un rôle important à jouer. Les démarches de concertation ne peuvent qu'être bénéfiques; c'est pourquoi le Cégep doit favoriser la mobilisation.

- **Du personnel et une communauté outillés au cœur de la réussite**

Comme mentionné précédemment, les enseignants et enseignantes sont aux premières lignes de la réussite. Il convient de s'assurer de leur fournir les outils nécessaires afin de faciliter leurs interventions. La diversité des problématiques vécues par les étudiants et étudiantes semble être en augmentation. Enseigner est une tâche de plus en plus complexe et les intervenants et intervenantes doivent être soutenus. Des enseignants et enseignantes outillés et soutenus sont disposés à initier des projets pédagogiques novateurs qui ont un impact positif sur la réussite et la motivation des étudiants et étudiantes.

Si le rôle central du personnel enseignant dans la réussite est à reconnaître, il importe de mentionner que c'est toute la communauté qui, par son engagement dans la mission du Cégep, influence positivement la réussite et la persévérance. Par ailleurs, le Cégep souhaite travailler avec tous les partenaires de la réussite des jeunes, et ce, en cohérence avec les orientations gouvernementales récentes. En effet, la mobilisation des partenaires autour de la réussite constitue l'un des trois axes de nouvelle politique de la réussite éducative⁴.

- **Soutenir les compétences fondamentales**

Afin de réussir des études postsecondaires et bien intégrer le marché du travail, les étudiants et étudiantes doivent acquérir certaines compétences fondamentales qui feront d'eux des individus performants, mais surtout des citoyens et citoyennes engagés. Ces aptitudes se distinguent des compétences à acquérir dans les programmes de formation et peuvent être atteintes dans le cadre d'activités pédagogiques ou d'activités hors classe. Dans le présent plan, il est question de compétences langagières et de compétences informationnelles et numériques.

Pour bien comprendre à quoi correspondent les compétences informationnelles et numériques, il importe de se référer au profil TIC des étudiants et étudiantes du collégial, proposé par le Réseau des répondantes et répondants TIC (Réseau REPTIC) et présenté en annexe 2 du présent document. Plusieurs études ont démontré que la maîtrise de ces compétences favorise la réussite et l'engagement

⁴ Un tableau synthèse de la *Politique de la réussite éducative* est présenté en annexe 8.

dans les cours⁵. En effet, l'utilisation des ressources mises à la disposition des étudiants et étudiantes (centres d'aide, bibliothèques, formations en recherche documentaire), le développement d'une méthodologie de travail et la maîtrise responsable des outils technologiques peuvent contribuer à l'amélioration du rendement scolaire et du sentiment d'efficacité de l'étudiant ou l'étudiante.

La maîtrise de la langue est une compétence transversale qui permet la réussite, toutes disciplines confondues, donc bien au-delà des cours de langue et de littérature. Le fait que la réussite de l'épreuve uniforme de français soit conditionnelle à l'obtention du diplôme d'études collégiales en témoigne explicitement. Par ailleurs, l'impact de l'arrimage étroit entre langue et pensée est de plus en plus reconnu. C'est dans cet esprit que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur insiste pour que les compétences langagières soient une préoccupation dans tous les cours des formations générale et spécifique. À cet égard, la récente *Politique de valorisation de la langue* du Cégep de la Gaspésie et des Îles présente des voies de bonification des mesures de soutien déjà en place.

▪ **Reconnaître les besoins et y répondre adéquatement**

Chaque individu a ses particularités et son bagage qui influencent son parcours scolaire. En tant qu'institution, nous devons être en mesure d'identifier les besoins particuliers de nos étudiants et étudiantes et mettre en place les mesures qui leur permettront de cheminer dans leur parcours individuel. La taille de notre institution et la proximité qu'elle permet facilitent grandement cette approche. Bien que le plan propose des activités structurantes, il laisse la place au développement de mesures adaptées à la réalité de chacun.

Les indicateurs de suivis

L'importance de disposer de connaissances précises pour supporter nos actions sera nécessaire à l'atteinte des objectifs du Plan. Des indicateurs de réussite, d'avancement et de gestion soutiendront l'analyse des retombées du Plan. Un bilan annuel produit par la Direction des études permettra d'ajuster le plan d'action.

Il importe de distinguer les indicateurs de réussite (chaque action n'a pas nécessairement un indicateur de réussite) des indicateurs de gestion. Ces derniers permettront de s'assurer que les mesures d'aide soient adaptées aux besoins de notre population étudiante.

Si certaines données sont mesurables, les chiffres ne disent pas tout. Ils ne peuvent exprimer l'impact du passage au collégial ni l'apport d'une relation significative avec un membre du personnel sur son orientation professionnelle. À cet effet, les témoignages des étudiants et étudiantes recueillis dans la plupart des évaluations de programme sont éloquentes, mais difficilement quantifiables. Il est donc convenu dans ce plan que des cibles soient identifiées pour permettre de quantifier la réussite scolaire, même s'il est entendu dans la communauté collégiale que la réussite éducative est beaucoup plus large. La section des pages 9 et 10 présente les indicateurs retenus en fonction des objectifs et des orientations du Plan.

Les actions et les moyens retenus

Un programme d'activités d'apprentissage scolaire, périscolaire et parascolaire cohérent et varié, de même que des services connexes favorisant l'engagement et la réussite des étudiants et étudiantes dans leurs études est essentiel. Il ne convient pas de miser sur une action, mais bien sur la diversité des mesures. S'il apparaît évident que le Cégep se doit de mettre en place tout ce qui est possible pour créer un contexte de réussite, il convient de rappeler que plusieurs autres facteurs contextuels peuvent avoir une incidence sur

⁵ Félix LANGEVIN-HARNOIS, « Bulletin de veille : Impact des compétences informationnelles (CI) sur la réussite étudiante », dans *Tribune Compétences informationnelles* », [En ligne], 12 décembre 2017, [<https://tribuneci.wordpress.com/2017/12/12/bulletin-de-veille-impact-des-competences-informationnelles-ci-sur-la-reussite-etudiante/>]

la réussite et la persévérance d'un étudiant ou d'une étudiante. Comprendre les caractéristiques de nos étudiants et étudiantes, leur contexte familial de même que les facteurs générationnels et socioéconomiques peut apporter certains éléments de réponse aux questionnements portant sur la réussite et la persévérance.

Les actions et les moyens retenus sont présentés aux pages 11 à 13. Il convient de mentionner que les actions en lien avec les objectifs généraux feront l'objet d'un suivi particulier par la Direction des études, mais que toute initiative visant à améliorer la réussite sera bien accueillie. Les actions ont été retenues à la suite de multiples consultations et de l'analyse des facteurs externes (défis et opportunités) et internes (forces et défis de l'institution), résumée en annexe 7. La dernière section porte sur les conditions de mise en œuvre du Plan, incluant les précisions quant aux mandats et à la composition d'un comité institutionnel de la réussite.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

ORIENTATION STRATÉGIQUE	CIBLE VISÉE PAR LE PLAN	INDICATEURS D'AVANCEMENT	SOURCES DE COLLECTE DE DONNÉES
Augmenter le taux de diplomation de nos étudiants et étudiantes	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 2 % le taux de diplomation moyen deux ans après la durée prévue⁶ <i>Tenir compte des différents types de sanction possibles (DEC, AEC, modules de formation technique, DEP et DEC sans mention. Tous collèges confondus).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Taux annuel de diplomation en durée prévue Taux annuel de diplomation en durée prévue plus deux ans Maintenir le taux de réussite à l'épreuve de langue au-dessus de la moyenne du réseau <i>L'analyse doit être faite sous deux angles, soit pour le Cégep et par campus. L'analyse des résultats tiendra compte de l'évolution de la moyenne générale au secondaire à l'entrée au cégep.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Système PSEP (profil scolaire des étudiants par programme) Compilation manuelle d'information à partir de requêtes auprès du système d'information pédagogique du collège
OBJECTIFS DE SOUTIEN	CIBLES VISÉES PAR LE PLAN	INDICATEURS D'AVANCEMENT	SOURCES DE COLLECTE DE DONNÉES
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la persévérance Augmenter la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le taux de réinscription au troisième trimestre (tous les programmes, à l'exception des données de l'approche modulaire) Diminuer le taux d'abandon en première session Augmenter la réussite des cours en première session Augmenter la réussite de tous les cours <i>Tenir compte des particularités des cheminements (DEC, AEC, modules de formation technique, DEP et DEC sans mention).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réinscription à la troisième session Taux d'abandon en cours de session Réussite des cours à la première session Taux de réussite aux cours écueils Évaluation en fin de parcours par les finissants et finissantes <i>L'analyse doit être faite sous quatre angles, soit pour le Cégep, par campus, par catégorie d'étudiants et d'étudiantes à besoins particuliers et par programme.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Système PSEP (profil scolaire des étudiants par programme) Compilation manuelle d'information à partir de requêtes auprès du système d'information pédagogique du collège Compilation de données auprès des aides pédagogiques individuels (API) pour les motifs d'abandon
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	CIBLES VISÉES PAR LE PLAN D'ACTION	INDICATEURS DE GESTION (ANALYSE LOCALE, PAR CAMPUS)	SOURCES DE COLLECTE DE DONNÉES
1. Valoriser la réussite, la persévérance scolaire, l'engagement et la diplomation	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les actions prévues au plan Satisfaire les cibles visées des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction Taux de participation Bilan des actions mises en œuvre Ressources investies Nombre de mentions d'engagement au bulletin 	<ul style="list-style-type: none"> Sondage maison Rapport annuel des répondantes et répondants locaux de la réussite Bilan du comité de la réussite

⁶ La notion de diplomation en durée prévue n'est plus considérée comme un indicateur de réussite considérant la multiplicité des besoins et des types de cheminement.

<p>2. Favoriser l'engagement et l'appartenance des étudiants et des étudiantes et du personnel enseignant et non enseignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les actions prévues au plan d'action ▪ Satisfaire les cibles visées à l'égard des actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de participation aux activités offertes ▪ Bilan des activités périscolaires par programme et taux de participation ▪ Taux de participation du personnel aux activités ▪ Nombre de projets d'innovation pédagogique initiés par les enseignants ▪ Taux de réussite lié à l'engagement étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondages maison ▪ Rapport annuel des répondantes et répondants locaux de la réussite ▪ Rapport annuel des services de la vie étudiante ▪ Rapport annuel du de développement pédagogique ▪ Rapport annuel des départements
<p>3. Soutenir et développer les compétences fondamentales de tous les étudiants et étudiantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les taux de réussite en français ▪ Diminuer le nombre d'étudiants et d'étudiantes présentant des difficultés majeures liées à la maîtrise des compétences langagières ▪ Diminuer les occurrences de situations de fraude et de plagiat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réussite à l'épreuve uniforme de langue⁷ ▪ Taux de réussite aux cours de langue et littérature ▪ Nombre d'étudiants et d'étudiantes qui perdent tous les points liés aux critères langagiers (à prévoir dans les rapports annuels des départements) ▪ Indicateur de compétences TIC (exemple : badge numérique⁸) ▪ Nombre d'étudiants et d'étudiantes inscrits au centre d'aide ▪ Nombre de formations documentaires offertes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système PSEP (profil scolaire des étudiants par programme) ▪ Rapport annuel des départements ▪ Rapport annuel des centres d'aide en méthodologie
<p>4. Soutenir de façon spécifique les étudiants et les étudiantes ayant des besoins particuliers⁹</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la réussite des cours du premier trimestre chez les étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers ▪ Augmenter le taux de réinscription au troisième trimestre des étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants touchés par le programme de prévention de l'anxiété ▪ Taux de réinscription au troisième trimestre ▪ Taux d'abandon en cours de session ▪ Réussite des cours au premier trimestre ▪ Taux de réussite aux cours écueils <p><i>Pour les trois derniers indicateurs, l'analyse doit être faite par programme et, lorsque les données sont disponibles, par catégorie d'étudiants et d'étudiantes ayant des besoins particuliers (exemple : services adaptés, formation à distance.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport annuel des répondantes et répondants locaux de la réussite ▪ Compilation manuelle d'information à partir de requêtes auprès du système d'information pédagogique du collège ▪ Collecte de données auprès des coordonnateurs du cheminement Tremplin DEC

⁷ Accorder une attention particulière au nombre d'inscriptions à l'épreuve uniforme de français à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) dans l'analyse des résultats.

⁸ Ce projet est en cours d'élaboration par le Réseau REPTIC.

⁹ Incluant les étudiants dans des cours écueils.

ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION RETENUS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX		ACTIONS ET MOYEN RETENUS
VALORISER LA RÉUSSITE, LA PERSÉVÉRANCE, L'ENGAGEMENT ET LA DIPLOMATION	Auprès de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une campagne annuelle de valorisation de la réussite (initiatives étudiantes et enseignantes, prix et distinctions, importance de la formation générale, etc.). ▪ Coordonner les activités des Journées de la persévérance scolaire se déroulant à l'intérieur du cégep.
	Auprès des étudiants et étudiantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les services et les mesures de soutien existantes au cégep et dans la communauté (Omnivox, site Web et agenda). ▪ Promouvoir la mesure de l'engagement étudiant au bulletin. ▪ Reconnaître, lors des galas de fin d'année dans les quatre campus, la réussite, la persévérance et la diplomation des étudiants et des étudiantes, selon les orientations institutionnelles retenues.
	Auprès des membres du personnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser l'engagement du personnel dans la réussite, la persévérance et la diplomation lors des galas de fin d'année. ▪ Réaliser une campagne annuelle de valorisation du rôle du personnel dans la réussite et la persévérance. ▪ Reconnaître l'engagement du personnel lors d'événements ou de concours régionaux et nationaux (exemple : mention d'honneur à l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), Prix de la ministre, etc.).
FAVORISER L'ENGAGEMENT ET L'APPARTENANCE	Des étudiants et des étudiantes	▪ Soutenir les projets périscolaires et, plus particulièrement, les projets permettant l'implication communautaire et les projets de mobilité.
		▪ Favoriser l'exercice de la démocratie étudiante (concertation, participation aux instances institutionnelles, consultation des associations, formation, etc.).
		▪ Offrir des programmes d'activités parascolaires, du matériel d'identification et des équipements qui répondent aux besoins des étudiants et étudiantes des campus (socioculturel, sportif et communautaire).
		▪ Développer et réaliser des activités d'accueil, par programme, favorisant l'intégration aux programmes et à la vie collégiale.
		▪ Soutenir les candidatures d'étudiants et d'étudiantes à des programmes de bourses ou de distinctions.
	Du personnel enseignant et non enseignant ¹⁰	▪ Développer un environnement pédagogique stimulant (portail du personnel renouvelé, documentation, outils de communications virtuelles et accès aux innovations pédagogiques et technologiques).
		▪ Faciliter l'accès et l'appropriation des outils technopédagogiques et technologiques comme soutien à l'apprentissage et à la motivation scolaire des étudiants et étudiantes.
		▪ Assurer l'animation entourant la réussite (accès aux formations, veille des actualités, communications régulières, portail du personnel, etc.).
		▪ Fournir aux départements des outils d'intervention pour les étudiants et étudiantes en difficulté.

¹⁰ Il est à noter que plusieurs actions de l'enjeu n° 3 du plan stratégique auront pour effet de contribuer à favoriser l'engagement du personnel dans la réussite des étudiants et étudiantes.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES FONDAMENTALES DE TOUS LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la concertation interdisciplinaire par la tenue de rencontres d'équipe par programme et d'équipes intercampus portant sur les questions de réussite. ▪ Soutenir le développement de stratégies pédagogiques innovantes (exemples : pédagogie inclusive, approche par compétences, pédagogie inversée, etc.) ou toute initiative du personnel favorisant la réussite, la persévérance et l'engagement des étudiants et étudiantes.
	De la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux travaux des instances de mobilisation et de concertation régionales et locales.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les commissions scolaires dans leurs efforts visant le soutien à la persévérance chez leurs élèves.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initier des projets facilitant les passerelles interordres.
	Par le soutien aux compétences langagières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre la <i>Politique de valorisation de la langue</i> et coordonner le <i>Plan d'action de la valorisation de la langue</i>¹¹.
	Par le soutien au développement des habiletés informationnelles, méthodologiques, cognitives et technologiques (profil de compétences TIC) ¹²	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir l'implantation du profil de compétences TIC des étudiants et étudiantes dans les programmes d'études.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se doter d'un plan de modernisation des classes d'enseignement et des espaces de travail (incluant les bibliothèques). 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place, dans tous les campus, les activités de prévention et les mesures d'aide aux étudiants et étudiantes : <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre du plan d'action de prévention du plagiat; - promotion de la netiquette; - implantation des centres d'aide en méthodologie et en informatique (prise de notes, utilisation d'Omnivox, intégrité intellectuelle, guide méthodologique); - tenue de formations documentaires, de recherche en bibliothèque et de prévention du droit d'auteur. 		

¹¹ La synthèse du *Plan d'action de la valorisation de la langue* est en annexe 3.

¹² Il importe de consulter le *Profil TIC* en annexe 2 pour mieux comprendre les compétences à développer.

SOUTENIR DE FAÇON SPÉCIFIQUE LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS	Par la prévention et l'accès à des soins de santé et des services psychosociaux	▪ Mettre en œuvre des ententes de collaboration avec les centres intégrés de santé et de services sociaux et la Direction de la santé publique et organiser localement les services psychosociaux et de santé.
		▪ Élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention des violences à caractère sexuel.
		▪ Mettre en place un programme de prévention universelle de l'anxiété.
		▪ Assurer un service de prévention et de promotion des saines habitudes de vie et mettre en œuvre les mesures qui y sont destinées.
	Par un encadrement de la première session (incluant les admissions conditionnelles DES-6 ¹³)	▪ Documenter le profil d'entrée des étudiants et étudiantes.
		▪ Réaliser des activités d'accueil (inscription, atelier sur la cote R ou sur la planification, etc.) axées sur la réussite et la persévérance et adaptées aux différents profils.
		▪ Mettre en place des mesures de dépistage des étudiants et étudiantes de première année en difficulté et une méthodologie d'intervention.
	Par des services aux étudiants et étudiantes en situation de handicap	▪ Coordonner, dans une approche intercampus, le cheminement Tremplin DEC et l'encadrement des étudiants et étudiantes qui y sont inscrits.
		▪ Assurer l'organisation des services adaptés (détermination et organisation des accommodements, gestion des aides technologiques, coordination avec l'équipe de développement pédagogique, etc.).
	Par des mesures adaptées aux besoins particuliers ¹⁴	▪ Établir des stratégies d'accompagnement particulières pour les étudiants et étudiantes hors région et étrangers.
		▪ Fournir un service d'orientation et de suivi individuel du cheminement scolaire.
		▪ Assurer l'encadrement spécifique des étudiants et étudiantes ayant des besoins particuliers (étudiants et étudiantes en formation à distance, hors région, effectuant un retour aux études et de première génération) et établir des priorités locales au besoin.
		▪ Fournir un service d'aide financière répondant aux besoins des étudiants et des étudiantes.
	Par des interventions spécifiques dans les cours, disciplines et programmes écueils	▪ Limiter le nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les cours écueil, selon les barèmes fixés par la Direction des études.
		▪ Cibler les programmes et disciplines pour lesquels les taux d'abandon et/ou d'échec sont les plus élevés et prévoir un plan d'action particulier.
▪ Assurer la mise en place des centres d'aide et du service de tutorat par les pairs en concertation intercampus pour maximiser leurs retombées sur la réussite ¹⁵ .		

¹³ DES-6 fait référence aux élèves ayant six unités manquantes pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

¹⁴ Certaines priorités ont été établies à la suite d'une consultation générale des départements à l'hiver 2017, à laquelle la majorité des départements a participé.

¹⁵ Les mesures d'aide doivent tenir compte des adaptations à faire nécessaires pour les étudiants et étudiantes en formation à distance. Une analyse des modalités d'adaptation figure au plan de travail de la session d'hiver 2018.

Mise en œuvre et suivi du Plan

Les efforts de mise en œuvre et de suivi du Plan seront une condition préalable à son efficacité et à sa réussite. Ces efforts témoigneront d'une communauté collégiale engagée dans la réussite de ses étudiants et étudiantes dès la première session, et où tous les acteurs contribuent à développer un milieu éducatif stimulant et structurant.

La concertation institutionnelle est essentielle à la réalisation du Plan. C'est pourquoi la coordination de sa mise en œuvre est assumée par la Direction des études, qui délègue certaines responsabilités à d'autres directions ou services, tout en s'assurant qu'ils se concertent. Certains éléments de la présente section visent l'amélioration de la structure de gestion à établir pour faciliter la mise en œuvre du Plan. Le tout doit se faire dans le respect des rôles de chacun.

La mise en œuvre des principaux moyens identifiés dans le Plan s'échelonne de l'hiver 2018 à l'hiver 2023. L'état d'avancement des travaux fera l'objet d'un suivi dans le plan de travail et le rapport annuel de la Direction des études, qui seront déposés à la commission des études.

Responsabilités de la Direction des études :

- Élaborer le plan d'action annuel, y préciser les responsabilités, les ressources accordées et déterminer les indicateurs de gestion retenus.
- Mettre en application le plan d'action et en assurer le suivi.
- Diffuser les informations suivantes relatives à la réussite :
 - portraits de programmes (par campus, aux trois ans);
 - suivi annuel des cibles institutionnelles et locales;
 - mise à jour de la section « Réussite » du portail du personnel.
- Apporter les ajustements nécessaires aux plans d'action annuels à la lumière des dernières données disponibles (études, degré d'atteinte des cibles, etc.), des recommandations du comité de la réussite et des résultats annuels obtenus.
- Mettre en place un comité institutionnel de la réussite composé de ressources enseignantes et non enseignantes.
- Désigner un représentant ou une représentante auprès des différents regroupements liés à la réussite (Carrefour de la réussite, Réseau des répondantes et répondants TIC [REPTIC], Réseau des répondants et répondantes du dossier du français [Repfran] et Réseau des représentants des services psychosociaux [REPSO]).
- Produire un guide de discussion, et éventuellement modifier la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP) afin d'inclure, au moment de chaque évaluation, une réflexion structurée sur l'intégration des compétences fondamentales dans les programmes et les actions particulières concernant les priorités de réussite spécifiques aux programmes.
- Fournir un guide de suivi du Plan aux intervenants et intervenantes concernés (dont les coordonnateurs et coordonnatrices).
- Produire deux outils de diffusion du Plan; un destiné à la mobilisation du personnel et un destiné à son appropriation par les étudiants et étudiantes et la communauté externe.

- Utiliser les sommes de la S051¹⁶ pour soutenir la mise en œuvre du Plan.
- Assurer la concertation institutionnelle avec le Service de la formation continue.
- Consulter les associations étudiantes au besoin.

Responsabilités des campus et des services :

Chaque campus, service et département du Cégep de la Gaspésie et des Îles est directement impliqué dans la mise en œuvre *du Plan de réussite, de persévérance et de diplomation*. Le Service des communications se verra aussi confier des responsabilités importantes dans la mise en application de certaines actions, principalement en ce qui a trait à la valorisation. La Direction des études soutient individuellement les intervenants et intervenantes et coordonne les efforts concernant la réussite. Chaque responsable devra rendre compte de ses interventions, comme prévu au *Guide de suivi du plan de la réussite*.

Les campus auront les responsabilités spécifiques suivantes :

- Désigner un enseignant ou une enseignante pour agir à titre de représentant ou représentante du Réseau Repfran pour le campus.
- Désigner un enseignant ou une enseignante pour agir à titre de répondant ou répondante de la réussite pour le campus.
- Former un comité psychosocial et de saines habitudes de vie, ainsi qu'un comité postvention.
- Mettre en œuvre les actions du Plan qui leur sont déléguées par la Direction des études.
- Assurer la concertation locale, avec le Service de la formation continue, pour l'application des actions du Plan aux étudiants et étudiantes de la formation continue, lorsqu'applicable¹⁷.
- S'assurer du respect de la période de vie étudiante.
- Favoriser, dans la mesure du possible, la création d'un carrefour de réussite afin de permettre la concertation entre les différents centres d'aide.
- Collaborer à la collecte de données.
- Traiter, de façon statutaire, du suivi du présent Plan en assemblées de coordonnateurs et coordonnatrices. Pour ce suivi, la présence du conseiller ou de la conseillère pédagogique et de la personne désignée comme répondante locale de la réussite est requise.
- Impliquer les étudiants et étudiantes dans la mise en œuvre locale du Plan.

Mandats du comité institutionnel de la réussite :

- Valider le plan d'action découlant du plan de la réussite.
- Faire des recommandations quant aux campagnes de valorisation.
- Analyser les bons et moins bons coups et proposer des ajustements.
- Assurer la cohérence des actions.

¹⁶ Consulter l'annexe 1 pour la définition de l'annexe budgétaire S051.

¹⁷ Un conseiller ou une conseillère pédagogique associé(e) à la réussite à la formation continue sera désigné dans les campus concernés.

- Assurer le suivi annuel et l'analyse des données.
- Donner les grandes orientations aux différents projets d'écoulant du Plan.
- Faire des recommandations à la Direction des études quant à l'utilisation des sommes de l'annexe budgétaire S051.

Composition d'un comité institutionnel de la réussite (à réviser au besoin) :

- Une direction adjointe aux études
- Le conseiller ou la conseillère en services adaptés
- Le représentant ou la représentante du Réseau Repfran ayant un mandat institutionnel
- Le conseiller ou la conseillère pédagogique désigné à la réussite
- Le représentant ou la représentante du Réseau REPTIC ayant un mandat institutionnel
- La ou le bibliothécaire ayant un mandat institutionnel
- Les répondantes et répondants locaux de la réussite dans les campus
- Un représentant ou une représentante des dossiers de vie étudiante et des services psychosociaux
- Un représentant ou une représentante de l'organisation scolaire
- Un représentant ou une représentante du Service des communications
- De façon ponctuelle, le coordonnateur ou la coordonnatrice du Service des ressources informationnelles.

Critères de composition du comité :

- Représentativité des campus
- Présence des ressources ayant des mandats institutionnels
- Représentativité des enseignants et du personnel non enseignant